

**Filière d'études sanctionnée par un diplôme  
Enseignant-e-s des branches professionnelles exerçant une  
activité à titre principal dans les écoles professionnelles (DBP)**

**Description des modules**

**Modules**

Module 1	Projeter, concevoir et animer une séquence de formation	5 crédits ECTS
Module 2	Contextualiser et identifier son action dans l'enseignement professionnel	5 crédits ECTS
Module 3	Planifier et conduire des situations d'apprentissage	5 crédits ECTS
Module 4	Elaborer des situations d'apprentissage	5 crédits ECTS
Module 5	Identifier, développer et évaluer des compétences	5 crédits ECTS
Module 6	Utiliser professionnellement les processus interactifs dans différents contextes	5 crédits ECTS
Module 7	Collaborer avec les autres responsables de la formation professionnelle	5 crédits ECTS
Module 8	Evolution et contexte de la formation professionnelle	5 crédits ECTS
Module 9	Prendre en compte les fondements de la didactique de domaine	5 crédits ECTS
Module 10	Mettre en œuvre les spécificités de la didactique de domaine	5 crédits ECTS
Module 11/12	Validation de la pratique d'enseignement et travail de diplôme	10 crédits ECTS

**Ediction**

Le 1<sup>er</sup> août 2012 (Etat le 16 octobre 2013)

D<sup>r</sup> Dalia Schipper  
Directrice

## Module 1

<b>Nom du module</b>	<b>Projeter, concevoir et animer une séquence de formation</b>
<b>Niveau du module</b>	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Apprentissage – interaction – planification – conception – animation – évaluation – réflexion – didactique
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p><b>Définir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les différents types de relations dans le cadre de la formation.</li> </ul> <p><b>Planifier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir la relation aux personnes en formation et aux groupes comme processus interactif ;</li> <li>- Planifier des séquences de formation selon les concepts de référence (ordonnances sur la formation et plans d'études) ;</li> <li>- Planifier des séquences de formation en tenant compte des innovations de la pratique professionnelle.</li> </ul> <p><b>Conduire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des séquences de formation selon les concepts de référence en tenant compte des innovations de la pratique professionnelle ;</li> <li>- Introduire des méthodes d'apprentissage et des moyens pédagogiques adaptés à l'individu en formation, au groupe et à la pratique professionnelle ;</li> <li>- Mettre en œuvre des méthodes d'apprentissage et des moyens pédagogiques adaptés à l'individu en formation, au groupe et à la pratique professionnelle.</li> </ul> <p><b>Evaluer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les apprentissages des personnes en formation ;</li> <li>- Restituer les résultats des apprentissages des personnes en formation ;</li> <li>- Evaluer les résultats de sa propre pratique professionnelle d'enseignant-e ou de formateur-trice ;</li> </ul>

	<p>- Développer et optimiser sa propre pratique professionnelle d'enseignant-e ou de formateur-trice.</p> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p><b>1.1   2.1   2.2   3.1   3.2   5.1   7.1</b></p>
<b>Procédure de qualification</b>	Travail écrit
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	-
<b>Modules subséquents</b>	Module 2
<b>Remarques</b>	Ce module est également proposé dans la filière de certificat pour enseignant-e-s des branches professionnelles exerçant une activité à titre accessoire dans les écoles professionnelles et dans la filière de diplôme pour les enseignants de culture générale exerçant dans les écoles professionnelles.

## Module 2

<b>Nom du module</b>	<b>Contextualiser et identifier son action dans l'enseignement professionnel.</b>
<b>Niveau du module</b>	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Formes de base de l'enseignement et de l'apprentissage – coopération de formation professionnelle et conception de formation des lieux d'apprentissage – interaction sociale dans le contexte institutionnel – dynamique des conflits et résolutions des conflits
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p><b>Identifier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les facteurs d'influence liés aux différents lieux de formation.</li> </ul> <p><b>Planifier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier des unités de formation en tenant compte des prescriptions (ordonnances de formation et plans d'étude) et au moyen des ressources existantes ;</li> <li>- Planifier les processus d'apprentissage en tenant compte des prescriptions et au moyen des ressources existantes ;</li> <li>- Concevoir comme processus interactif les rapports avec les responsables de la formation professionnelle au sein de l'école ;</li> <li>- Concevoir comme processus interactif les rapports avec les responsables de la formation professionnelle en entreprise.</li> </ul> <p><b>Conduire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer les influences sociales, culturelles et institutionnelles dans sa propre activité d'enseignement professionnel ;</li> <li>- Intégrer les facteurs d'influence liés aux différents lieux de formation aux situations d'enseignement ;</li> <li>- Initier et conduire des processus d'apprentissage en tenant compte des prescriptions et au moyen des ressources existantes.</li> </ul>

	<p><b>Evaluer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les résultats d'apprentissage en fonction de la situation des personnes en formation ;</li> <li>- Intervenir de manière adéquate après évaluation des résultats d'apprentissage des personnes en formation.</li> </ul> <p><b>Mener une réflexion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une réflexion sur sa propre activité d'enseignement ;</li> <li>- Prendre des mesures adaptées en tenant compte de la réflexion sur sa propre activité d'enseignement ;</li> <li>- Rendre sa propre activité accessible à ses collègues sur son lieu de travail ;</li> <li>- Solliciter de manière ciblée des conseils concernant sa propre activité sur son lieu de travail ;</li> <li>- Tirer des conclusions pour la suite de son activité suite aux conseils reçus concernant sa propre activité sur son lieu de travail.</li> </ul> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p><b>1.1   2.1   2.2   3.2   4.1   4.2   5.1   7.1</b></p>
<b>Procédure de qualification</b>	Travail écrit
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1
<b>Modules subséquents</b>	Module 3
<b>Remarques</b>	Ce module est également proposé dans la filière de certificat pour enseignant-e-s des branches professionnelles exerçant une activité à titre accessoire dans les écoles professionnelles.

## Module 3

<b>Nom du module</b>	<b>Planifier et conduire des situations d'apprentissage</b>
<b>Niveau du module</b>	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Plans de formation – conception et planification de l'enseignement – planification de l'enseignement – rythme d'apprentissage (hétérogénéité) – analyse des conditions (apprenant-e) – méthodes et moyens d'enseignement – efficacité de l'enseignement
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer de manière logique, tant sur le plan de la matière qu'au niveau didactique, les contenus de la branche enseignée, en tenant compte des compétences à acquérir ;</li> <li>- Planifier les unités d'enseignement en tenant compte de la situation d'enseignement et du niveau d'apprentissage des personnes en formation et des compétences visées ;</li> <li>- Conduire les unités d'enseignement en tenant compte de la situation d'enseignement et du niveau d'apprentissage des personnes en formation ;</li> <li>- Prendre en considération les spécificités et les fonctions des différentes phases d'apprentissage ;</li> <li>- Subdiviser l'apprentissage en différentes phases (séquençage), sur le plan horaire et sur le plan didactique ;</li> <li>- Elaborer différentes méthodes d'enseignement en relation avec les objectifs et les contenus en fonction de la compétence visée ;</li> <li>- Appliquer différentes méthodes d'enseignement en relation avec les objectifs et les contenus selon la compétence visée ;</li> <li>- Contrôler l'efficacité des différentes méthodes d'enseignement en relation avec les objectifs et les contenus ;</li> <li>- Gérer un groupe-classe ;</li> <li>- Prendre en considération les caractéristiques individuelles des personnes en formation ;</li> <li>- Mener une réflexion sur sa pratique d'enseignement ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto-évaluer sa pratique d'enseignement ;</li> <li>- Intégrer de manière pertinente les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement.</li> </ul> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p>1.2   2.2   2.3   2.4</p>
<b>Procédure de qualification</b>	Présentation orale individuelle
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1 et 2
<b>Modules subséquents</b>	-
<b>Remarques</b>	-

## Module 4

<b>Nom du module</b>	<b>Elaborer des situations d'apprentissage</b>
<b>Niveau du module</b>	S Specialised level course Module d'acquisition de connaissances et d'expériences dans un domaine spécialisé
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Processus d'apprentissage, stratégies d'apprentissage et de résolution de problèmes – réflexion sur l'enseignement – environnements d'apprentissage – unités de formation – motivation à l'apprentissage et au travail – problème de la théorie et de la pratique – orientation action
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les profils et les difficultés d'apprentissage des personnes en formation en fonction de la compétence visée ;</li> <li>- Tenir compte des profils et des difficultés d'apprentissage des personnes en formation dans la planification de l'enseignement ;</li> <li>- Elaborer différentes stratégies d'apprentissage avec les personnes en formation ;</li> <li>- Encadrer l'application de différentes stratégies d'apprentissage et de résolutions de problèmes avec les personnes en formation ;</li> <li>- Analyser ses propres processus d'apprentissage ;</li> <li>- Proposer des formes d'enseignement et d'apprentissage qui facilitent l'apprentissage en autonomie ;</li> <li>- Optimiser des modèles d'apprentissage autogéré ;</li> <li>- Appliquer différentes mesures pour maintenir et renforcer la motivation des personnes en formation ;</li> <li>- Favoriser le processus d'interaction théorie-pratique en tenant compte des attentes du milieu professionnel et en fonction de la compétence visée ;</li> <li>- Concevoir des situations d'apprentissage selon les principes de l'orientation vers l'action ;</li> <li>- Mettre en œuvre des situations d'apprentissage selon les principes de l'orientation vers l'action.</li> </ul>



	<p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p>1.2   2.2   2.3   2.4   2.5   2.6   6.1</p>
<b>Procédure de qualification</b>	Examen oral
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1 et 2
<b>Modules subséquents</b>	-
<b>Remarques</b>	Dans ce module, il doit être possible de proposer des modalités différenciées de certification qui sont négociées lors du contrat pédagogique qui est passé au début du module.

## Module 5

<b>Nom du module</b>	<b>Identifier, développer et évaluer des compétences</b>
<b>Niveau du module</b>	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Divers instruments de mesure – évaluation orientée critères – questions d'examen valables et complètes – formes/modes d'examen – mesures d'encouragement pédagogiques – encouragement des élèves doué-e-s – cours d'appui – contrôle du travail fourni – évaluation personnelle et par autrui – accompagnement et évaluation de processus d'apprentissage et de travail
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p><b>Analyser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir de manière pertinente des instruments et des méthodes pour analyser les compétences ;</li> <li>- Utiliser de manière pertinente des instruments et des méthodes pour analyser les compétences ;</li> <li>- Analyser les résultats de l'identification des compétences de manière pertinente.</li> </ul> <p><b>Développer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier/mettre en œuvre de façon coordonnée des mesures favorisant le développement des compétences visées.</li> </ul> <p><b>Soutenir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesurer les progrès dans les apprentissages au moyen d'auto-évaluations et d'hétéro-évaluations, en collaboration avec les apprenant-e-s ;</li> <li>- Créer, en collaboration avec les apprenant-e-s, les conditions pour l'évaluation des progrès dans les apprentissages et le développement de stratégies d'apprentissage.</li> </ul> <p><b>Evaluer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier de façon critique l'adéquation et la qualité des instruments, méthodes et mesures d'évaluation des compétences.</li> </ul>

	<p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p><b>3.1   3.3   4.1   6.1</b></p>
<b>Procédure de qualification</b>	Travail écrit
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1 et 2
<b>Modules subséquents</b>	-
<b>Remarques</b>	<p>Le module vise deux niveaux différents: les bases théoriques des tests d'une part et les aspects de l'encouragement individuel sur tout l'éventail des aptitudes, d'autre part.</p> <p>Ce module est également proposé dans la filière de diplôme pour les enseignants de culture générale exerçant dans les écoles professionnelles.</p>

## Module 6

<b>Nom du module</b>	<b>Utiliser professionnellement les processus interactifs dans différents contextes</b>
<b>Niveau du module</b>	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Compétence sociale et compétence personnelle – socialisation – communication – interaction – conduite de classe – structures et processus de groupe – rôles
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 60 heures [75 leçons de 45 min.] 60 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des formes de communication professionnelles dans le cadre et en dehors de l'enseignement ;</li> <li>- Développer différentes formes de coopération au sein de l'institution scolaire ;</li> <li>- Prendre en considération les différences culturelles et de genre en tenant compte de la phase spécifique du développement du public ;</li> <li>- Assumer les implications éthiques liées à son statut professionnel ;</li> <li>- Gérer des situations de classe difficiles ;</li> <li>- Encadrer et conduire des processus de communication individuelle et de groupe.</li> </ul> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p><b>1.1   1.2   2.5   4.2   5.3</b></p>
<b>Procédure de qualification</b>	Examen oral
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1 et 2
<b>Modules subséquents</b>	-
<b>Remarques</b>	-

## Module 7

<b>Nom du module</b>	<b>Collaborer avec les autres responsables de la formation professionnelle</b>
<b>Niveau du module</b>	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Collaboration dans l'institution de formation – collaboration et développement de la qualité – projet interdisciplinaire
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p><b>Intégrer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer les expériences scolaires et professionnelles des apprenant-e-s dans son propre programme d'enseignement et de formation ;</li> <li>- Intégrer les compétences des apprenant-e-s dans son propre programme d'enseignement et de formation.</li> </ul> <p><b>Conseiller</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter aux personnes en formation les possibilités de parcours différenciés en lien avec la formation professionnelle initiale (maturité professionnelle, CFC, attestation fédérale, etc.) ;</li> <li>- Orienter les personnes en formation qui rencontrent des difficultés vers les instances appropriées (services de conseil au sein de l'école/de l'entreprise, etc.).</li> </ul> <p><b>Accompagner</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter aux personnes en formation les perspectives ouvertes au terme de la formation professionnelle initiale (écoles supérieures, formation continue, etc.).</li> </ul> <p><b>Collaborer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir reconnaître les différentes possibilités de collaboration avec les autres responsables de la formation professionnelle ;</li> <li>- Déterminer les collaborations pertinentes avec les autres responsables de la formation professionnelle ;</li> <li>- Prendre les mesures appropriées pour instaurer une collaboration avec d'autres responsables de la formation pro-</li> </ul>

	<p>professionnelle.</p> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p><b>2.7   4.1   4.2   5.2   6.1   6.2</b></p>
<b>Procédure de qualification</b>	Travail écrit et présentation orale
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1 et 2
<b>Modules subséquents</b>	-
<b>Remarques</b>	-

## Module 8

<b>Nom du module</b>	<b>Evolution et contexte de la formation professionnelle</b>
<b>Niveau du module</b>	A Advanced level course Module de consolidation et d'élargissement des compétences spécialisées
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Formation professionnelle (FP) en Suisse – histoire de la FP – bases légales – lois et ordonnances – prescriptions cantonales, réformes de la FP – recherche en FP – mission officielle et charte professionnelle des responsables de la FP – fonctions et caractéristiques des écoles professionnelles – questions d'économies de la formation – coûts et utilité de la FP – comparaisons internationales – évolution sociétale et technologique. <sup>1</sup>
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p><b>Analyser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire le domaine de la formation professionnelle en Suisse ;</li> <li>- Connaître et savoir expliquer les principes légaux fondamentaux et les prescriptions fédérales et cantonales (lois cadres, ordonnances, programmes cadres) ;</li> <li>- Analyser les mandats et les profils des responsables de la formation professionnelle ;</li> <li>- Discuter et argumenter les aspects économiques du système de formation professionnelle.</li> </ul> <p><b>Regard rétrospectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer, dans les grandes lignes, l'histoire de la formation professionnelle ;</li> <li>- Décrire l'essentiel de l'évolution du domaine professionnel spécifique.</li> </ul> <p><b>Regard prospectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire les principales réformes en cours dans le domaine de la formation professionnelle ;</li> <li>- Décrire les scénarii possibles du développement futur du monde du travail et de la formation professionnelle.</li> </ul>

<sup>1</sup> Version selon la décision de la directrice du 16 octobre 2013, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2013.

	<p><b>Réformer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, décrire et accompagner des projets de développement et d'amélioration dans un domaine spécifique de la formation professionnelle.</li> </ul> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p><b>2.7   4.1   5.1   6.2</b></p>
<b>Procédure de qualification</b>	Examen oral
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1 et 2
<b>Modules subséquents</b>	-
<b>Remarques</b>	-



## Module 9

<b>Nom du module</b>	<b>Prendre en compte les fondements de la didactique de domaine</b>
<b>Niveau du module</b>	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Expérience des apprenant-e-s – d'une logique des contenus à une logique didactique – vulgarisation didactique – médias
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p><b>Intégrer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenir compte des expériences des apprenant-e-s (prérequis, représentations).</li> </ul> <p><b>Présenter</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter les contenus du domaine de manière correcte et pertinente.</li> </ul> <p><b>Sélectionner</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélectionner des médias (en particulier aussi les moyens électroniques et la littérature spécialisée) qui constituent des supports d'enseignement adéquats.</li> </ul> <p><b>Utiliser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des médias (en particulier aussi les moyens électroniques et la littérature spécialisée) qui constituent des supports d'enseignement adéquats ;</li> <li>- Utiliser les ressources informatiques lors de l'élaboration de matériel didactique et de la mise en œuvre de situations-problèmes pédagogiques.</li> </ul> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p>1.1   6.1   6.2   6.3   7.1</p>

<b>Procédure de qualification</b>	Examen oral
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1 et 2
<b>Modules subséquents</b>	-
<b>Remarques</b>	-

## Module 10

<b>Nom du module</b>	<b>Mettre en œuvre les spécificités de la didactique de domaine</b>
<b>Niveau du module</b>	A Advanced level course Module de consolidation et d'élargissement des compétences spécialisées
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Expérience des apprenant-e-s – d'une logique des contenus à une logique didactique – vulgarisation didactique – médias
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p><b>Sélectionner</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des objectifs d'apprentissage selon les compétences visées.</li> </ul> <p><b>Opérationnaliser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérationnaliser des objectifs d'apprentissage définis.</li> </ul> <p><b>Organiser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser de manière adéquate les objectifs d'apprentissage sélectionnés.</li> </ul> <p><b>Utiliser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des formes variées d'enseignement orientées sur les compétences ;</li> <li>- Prendre en compte l'évolution du domaine dans l'enseignement.</li> </ul> <p><b>Elaborer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer des exercices interactifs, fondés sur le WEB et publier du matériel didactique sur une plateforme d'enseignement.</li> </ul> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p>2.2   2.3   7.1</p>

<b>Procédure de qualification</b>	Travail écrit personnel
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 9
<b>Modules subséquents</b>	-
<b>Remarques</b>	-

## Module 11/12

<b>Nom du module</b>	<b>Validation de la pratique d'enseignement et travail de diplôme</b>
<b>Niveau du module</b>	A Advanced level course Module de consolidation et d'élargissement des compétences spécialisées
<b>Type du module</b>	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
<b>Cours ou Champs thématiques</b>	Démarche réflexive – pratique professionnelle – explicitation – analyse de situation d'enseignement
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	10 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>300 heures</b> 45 heures [60 leçons de 45 min.] 240 heures 15 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p><b>Intégrer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer les apports de cours et sa pratique d'enseignement professionnel dans une réflexion critique et distanciée.</li> </ul> <p><b>Traiter</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter un sujet de façon méthodique et approfondie.</li> </ul> <p><b>Conceptualiser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conceptualiser une expérience pratique en faisant appel à des théories faisant partie des sciences de l'éducation:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- réfléchir, en restant sur le plan théorique, à une question de pratique professionnelle et la transposer sur le plan didactique;</li> <li>- réfléchir, en se basant sur des concepts théoriques, à une situation concrète vécue dans la profession et l'évaluer.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Normes selon Plan d'études cadre (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT du 1<sup>er</sup> février 2011</b></p> <p><b>3.1   3.3   4.1   5.1   5.3   6.1</b></p>
<b>Procédure de qualification</b>	<p><b>Module 11</b> - Leçon d'épreuve</p> <p><b>Module 12</b> - Document écrit et présentation orale</p> <p>A choix:</p> <p>a. mémoire professionnel;</p> <p>b. dossier de formation et d'analyse du travail.</p>

	Voir procédure de qualification spécifique pour chaque production.
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module 1 à 10
<b>Modules subséquents</b>	Les modules 11 et 12 sont des modules connexes.
<b>Remarques</b>	Les processus de qualification se différencient pour les M11 et M12